

Le harcèlement scolaire

"L'école devrait être un lieu d'apprentissage et de sécurité, jamais un lieu de peur."



Ressource d'information, de repérage et d'orientation
à destination des professionnel·les et associations
du réseau Silence Allows Violences.



Mieux comprendre la situation

Le harcèlement scolaire désigne des violences répétées exercées par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un·e autre élève, dans le cadre scolaire ou en lien avec celui-ci.

Ces violences peuvent se produire :

- à l'école,
- au collège,
- au lycée,
- dans les transports,
- lors d'activités liées à la scolarité,
- ou en ligne (cyberharcèlement).

👉 Le harcèlement peut être verbal, psychologique, physique, social ou numérique.

Il peut prendre différentes formes :



Moqueries, humiliations, insultes, rumeurs ou menaces.



Violences physiques, vols ou dégradations.



Cyberharcèlement : messages, publications, diffusion d'images ou contenus humiliants.



Exclusion volontaire d'un groupe ou isolement organisé.

👉 **Le harcèlement scolaire ne se résume pas à un simple conflit entre élèves.**

Il repose généralement sur :

- une **répétition des violences**,
- un **déséquilibre de pouvoir**,
- et une **situation d'emprise, de peur ou d'isolement** pour la victime.

Ses conséquences peuvent être importantes :

anxiété, troubles du sommeil, chute scolaire, isolement, détresse psychologique ou idées suicidaires.

Ce qu'on peut remarquer

Les enfants et adolescent·es victimes de harcèlement ne parlent pas toujours spontanément de ce qu'ils vivent. Certains signes doivent néanmoins alerter, surtout lorsqu'ils apparaissent brutalement ou s'accumulent.

Dans les paroles :

- “Je ne veux plus aller à l'école.”
- “Tout le monde me déteste.”
- “Je suis bizarre / nul·le / différent·e.”
- “Si j'en parle, ça va empirer.”

Dans le comportement :

- Anxiété, troubles du sommeil ou cauchemars.
- Refus scolaire, absentéisme ou phobie scolaire.
- Isolement, pleurs, irritabilité ou changements d'humeur importants.
- Chute des résultats scolaires ou perte de motivation.
- Perte de confiance en soi ou peur importante du regard des autres.

Dans les signes physiques ou matériels :

- Maux de ventre ou de tête fréquents avant l'école.
- Objets perdus, dégradés ou vêtements abîmés.
- Marques physiques inexplicables.



Certains enfants ou adolescent·es peuvent présenter une détresse psychologique importante.

Toute évocation suicidaire ou mise en danger doit être prise au sérieux immédiatement.

Comment aider concrètement



ÉCOUTER SANS MINIMISER



ACCUEILLIR LA PAROLE AVEC SÉRIEUX ET BIENVEILLANCE.

“Tu as bien fait d’en parler”



ÉVITER LES PHRASES BANALISANTES :

“Ca va passer”

“Il faut apprendre à se détendre”.



NOTER, SI POSSIBLE, LES FAITS PRÉCIS

dates, lieux, personnes impliquées, captures d’écran, témoignages...



ÉVALUER RAPIDEMENT LE NIVEAU DE DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE ET LE RISQUE SUICIDAIRE.

Alerter et protéger

- Informer l'établissement scolaire afin qu'une évaluation et des mesures de protection puissent être mises en place.
- Contacter le 3018 pour le cyberharcèlement et les violences numériques.
- Le 3020 peut également accompagner les familles et professionnel·les confronté·es au harcèlement scolaire.

EN CAS DE DANGER IMMÉDIAT



17

Police/ Gendarmerie ou

112



114

SMS – accessible sans parler

En présence de violences physiques, sexuelles ou de mise en danger importante : des démarches de signalement ou de protection peuvent être nécessaires.

Accompagner dans la durée

- Favoriser un accompagnement psychologique ou éducatif adapté.
- Restaurer progressivement la sécurité et l'estime de soi.
- Identifier des adultes et espaces sécurisants.
- Rester attentif·ve aux violences numériques qui peuvent se poursuivre hors de l'école.

👉 Aucun enfant ou adolescent ne devrait affronter seul des violences répétées.

Ressources utiles

Numéros et dispositifs :

- **3018** – Harcèlement scolaire et cyberharcèlement
 - **119** – Enfance en danger
 - **3114** – Prévention du suicide
 - **17 / 112** – Urgences
 - **114 (SMS)** – situations où parler est impossible ou dangereux
-

Structures et ressources :

- **Non au harcèlement (Éducation nationale) :**
www.nonauharcelement.education.gouv.fr
- **e-Enfance :** www.e-enfance.org
- **France Victimes :** www.france-victimes.fr
- **Associations spécialisées dans la prévention du harcèlement, la protection de l'enfance et l'accompagnement des jeunes**